Mais pourquoi ont-ils fermé la mosquée "radicale" du Bourget ?

écrit par Maxime | 27 mai 2016

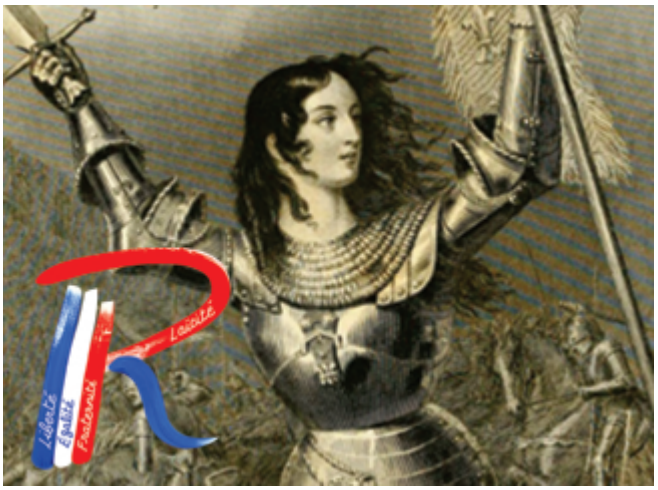

La fermeture d'une mosquée « radicale » au Bourget est présentée de différentes façons par plusieurs media.

La plupart évoquent le fait qu'elle a été fréquentée par un membre du commando du Bataclan et un prédicateur controversé, mais il n'y a guère que *le Parisien* pour le mettre particulièrement en avant.

Les autres insistent en revanche sur d'autres motifs, selon les cas :
– le projet de remplacer la mosquée par une gare ;
– une procédure d'expulsion engagée par le propriétaire des lieux contre l'association musulmane locataire ;
– des manquements aux normes de sécurité (*Europe 1, le Point,* tandis que *Le Parisien* évoque un problème de sécurité, ce qui est nettement plus ambigu).
Les journalistes joueraient-ils au téléphone arabe ?

En rapprochant les différents articles, on finit par penser que tous ces motifs se sont ajoutés pour justifier la fermeture, mais comment s'articulent-ils ?

Apparemment, le défaut de sécurité des lieux (et non pas des personnes qui le fréquentaient) justifiait à la fois que le bailleur résilie la location et que le préfet ordonne la fermeture, le tout pour permettre qu'une gare remplace la mosquée (le bâtiment ayant été racheté à cette fin).

Il en ressort quand même une bizarre impression, puisque ce sont concurremment la dangerosité d'individus fréquentant la mosquée et le défaut de sécurité des lieux qui sont invoqués et, finalement, ce dernier motif est présenté comme le seul qui a été retenu.

S'agirait-il d'un souci de communication ? Le but était-il de ne stigmatiser personne ?

La version de France Bleue nous livre peut-être la clé de l'énigme : le secrétaire général de l'Union des associations musulmanes de Seine-Saint-Denis regrette la fermeture de la mosquée, dont il prétend qu'elle était paisible… tandis que le maire aurait vu d'un mauvais œil l'ouverture de cette mosquée, en en dénonçant le caractère radical. Finalement, le meilleur titre semble donc être celui de France soir : « *le Bourget: la construction du métro règle le problème d'une mosquée salafiste* ».

1er article : Le Bourget : la mosquée évacuée pour laisser passer le Grand Paris Express

> *Le Bourget, avenue de la Division Leclerc. Le bâtiment industriel loué par l'association des Deux-Rives a été évacué ce mardi matin, suite à une décision de justice.* ***La mosquée, réputée salafiste, était par ailleurs sous surveillance policière.*** *(LP/C.S.)*
> *Ils savaient que l'expulsion leur pendait au nez, mais espéraient qu'elle n'interviendrait qu'après le ramadan, qui doit commencer le 6 ou le 7 juin. Finalement, la police a débarqué ce mardi matin, avec un huissier de justice, à 7 heures, entre deux prières, au 6-8 avenue de la Division Leclerc.*

Là où un ancien entrepôt de tôle bleu et beige près de la gare RER du Bourget accueille depuis six ans l'association musulmane des Deux-Rives qui y assure cinq prières par jour et des cours d'arabe trois fois par semaine.

« L'application de cette décision de justice met fin à une procédure engagée depuis le 28 juillet 2014 par le propriétaire des lieux », précise la préfecture de Seine-Saint-Denis, rappelant que le calendrier des travaux du Grand Paris Express en dépend. La gare qui doit voir passer les lignes 16 et 17 sera construite à cet endroit. « Les travaux sur la gare du Bourget doivent commencer au plus tard en juillet 2016 pour une mise en œuvre des travaux lourds de génie civil en 2017 », ajoute la Préfecture.

Arrêté municipal de fermeture

Un bras de fer judiciaire opposait les occupants au propriétaire. L'association a saisi la Cour de cassation mais ce pourvoi n'est pas suspensif. Or, le 7 octobre 2015, la cour d'appel de Paris a tranché et le préfet de Seine-Saint-Denis a accordé le concours de la force publique pour l'évacuation de ce matin.

L'association n'a pas été prise de court puisqu'elle a été reçue par le préfet à deux reprises, en février et mars, pour l'inciter à trouver un nouveau local. « Nous devions signer un compromis de vente cette semaine pour un terrain à La Courneuve mais nous comptions sur le ramadan pour collecter les fonds, désormais, ça n'est plus possible », commente un responsable de cette association qui n'était manifestement pas la bienvenue au Bourget.

Car de son côté, le maire Vincent Capo Canellas (UDI) a signé un arrêté de fermeture en date du 18 novembre 2010 pour raisons de sécurité. ***Décision jamais exécutée, la préfecture estimant qu'il n'y avait pas de danger imminent.*** *« Nous avons déjà une mosquée sur notre commune de 15 000 habitants », ajoute l'élu qui pense que la mosquée des Deux-Rives fédère des habitants d'autres villes. « On ne demande pas la carte d'identité des fidèles », rétorque le responsable de l'association.*

L'ombre d'un terroriste du Bataclan

Deux mosquées, deux réputations. « Celle des Deux-Rives est réputée salafiste, l'autre de tendance UOIF », résume M'Hamed Henniche, secrétaire général de l'union des associations musulmanes du 93, dont fait partie celle des Deux-Rives. Une mosquée fréquentée par Samy Amimour, membre du commando du Bataclan, du temps où il vivait à Drancy avant de partir en Syrie. Sans compter les interventions de Nader Abou Anas, prédicateur remarqué du grand public pour ses interventions archaïques sur les femmes.

« Samy Amimour était chauffeur de bus, et lorsqu'il s'arrêtait à la gare du

Bourget, il venait faire sa prière ici de temps en temps, se défend le porte-parole de l'association. Quant à Nader Abou Anas, il a fait des conférences partout, même à Drancy et n'est plus chez nous depuis un an et demi. » Où iront prier les fidèles vendredi ? Le responsable ne sait pas. L'association revendique jusqu'à 1 500 fidèles.

Source : http://www.leparisien.fr/le-bourget-93350/le-bourget-la-mosquee-evacuee-pour-laisser-passer-le-grand-paris-express-24-05-2016-5826031.php

2ème article : Au Bourget, une mosquée réputée « radicale » fermée pour construire une gare

*Au Bourget, la mosquée Al Imane, **considérée comme « radicale » par le maire de la ville, a été fermée par les policiers, sur ordre du préfet,** ce mardi matin. En fait, le hangar occupé doit être détruit pour laisser la place à une future gare du « Grand Paris Express ».*

C'est une mosquée considérée comme « radicale » par le maire du Bourget mais ce n'est pas pour cette raison qu'elle a été évacuée ce mardi matin par les policiers, accompagnés d'un huissier de justice. La mosquée Al Imane, située dans un hangar à 100 mètres de la gare RER du Bourget, a été fermée sur ordre du préfet car elle occupait les lieux sans l'accord du propriétaire. Le site doit être vendu à la société du Grand Paris, pour y construire l'une des gares du « Grand Paris Express ». Les travaux doivent d'ailleurs débuter début juillet.

L'association culturelle des musulmans des deux rives, qui occupait les lieux, avait demandé un « délai d'occupation qui a été rejetée par le juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Bobigny le 10 mai 2016 » rappelle la préfecture de Seine-Saint-Denis, dans un communiqué. La préfecture ajoute que « le préfet a reçu à deux reprises les représentants de l'association au mois de février et mars derniers pour (…) les inciter à trouver rapidement un nouveau local » et qu' »un délai raisonnable leur avait donc été accordé afin qu'ils puissent prendre leur disposition« .

Un imam « connu pour des prêches radicaux » selon le maire

*« Dieu nous donnera un autre endroit, il n'y a aucun problème » lâche Kamel Hammoudi, l'un des fidèles, venu sur le site ce mardi matin. **M'hammed Henniche, secrétaire général de l'UAM 93, l'Union des associations musulmanes de Seine-Saint-Denis, regrette pour sa part la fermeture, notant dans le département « un***

déficit criant de lieux de culte« .

Officiellement donc, c'est pour permettre la construction de la future gare du « Grand Paris Express » que cette mosquée a été « reprise » ce matin, selon les termes de la préfecture. Mais ce site était dans le viseur du maire du Bourget, depuis l'installation de l'association en 2010. A l'époque, Vincent Capo-Canellas (UDI) avait pris un arrêté de fermeture pour des raisons de sécurité, arrêté qui n'a jamais été suivi d'effet.

Rémi Brancato s'est rendu dans le quartier de la mosquée Al Imane

L'union des associations musulmanes du 93 dénonce un procès « injuste »

Depuis, le maire assure que cette « mosquée est réputée radicale« . Interrogé mercredi matin par France Bleu 107.1, Vincent Capo-Canellas persiste, ajoutant que « l'imam était connu pour des prêches radicaux » mais que cet élément n'a en aucun cas justifié l'expulsion de ce mardi*. Questionné sur l'avenir des fidèles qui priaient régulièrement sur le site, jusqu'à plus d'un millier le vendredi, le maire ajoute qu'au Bourget, ville de 15 700 habitants, « il y a déjà une mosquée, qui vit paisiblement« .*

Le maire du Bourget estime que la « mosquée était réputée radicale »

M'hmmaed Henniche estime en revanche que la mosquée était un lieu « qui apaise » et dénonce « un procès un petit peu injuste« . « Personne n'a signalé une radicalisation » ajoute le secrétaire général de l'UAM 93.

Source : https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-mosquee-reputee-salafiste-al-imane-au-bourget-ferme-pour-construire-une-gare-1464099169

3ème article : La mosquée du Bourget, réputée salafiste, en cours de fermeture

L'établissement ne peut poursuivre ses activités pour des raisons de normes de sécurité non respectées, selon les autorités.

La mosquée Al Imane du Bourget en Seine-Saint-Denis, considérée comme salafiste, était en cours de fermeture mardi matin sur décision de justice car le bâtiment ne répond pas aux normes de sécurité, a-t-on appris de sources concordantes.

« Expulsion locative ». « L'expulsion est en cours depuis 7h. Il n'y avait qu'une personne à l'intérieur, on est en assistance d'un huissier qui exécute la décision de justice après plusieurs injonctions de mise aux normes qui sont restées sans effet », a indiqué une source policière. La préfecture de Seine-Saint-Denis a confirmé qu'une « opération d'expulsion locative faisant suite à une décision de

justice était en cours ».

Jusqu'à 1.500 fidèles. La mosquée Al Imane, qui abrite aussi une école, est installée depuis 2010 dans un bâtiment industriel en tôle, à deux pas du RER. Fréquentée par des fidèles du Bourget et de la commune voisine de Drancy ainsi que des habitants de tout le département, elle peut réunir jusqu'à 1.500 personnes à l'occasion de la prière du vendredi. ***Vincent Capo-Canellas, le maire UDI du Bourget, avait pris un arrêté de fermeture dès 2010, considérant que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour accueillir du public.***

Un foyer de radicalité ? La mosquée, qui a la réputation d'être un foyer de radicalité, a accueilli des prêches et des conférences du prédicateur populaire Nader Abou Anas, dont des propos sexistes avaient suscité la controverse. Sur la page d'accueil du site internet de l'association cultuelle, les responsables de la mosquée indiquent qu'ils « tiennent à exprimer leur condamnation la plus ferme contre l'attentat diabolique perpétré sur Paris et sa région », dans un billet non-daté.

Source : http://www.europe1.fr/societe/la-mosquee-du-bourget-reputee-salafiste-en-cours-de-fermeture-2753185

4ème article : Une mosquée du Bourget fermée **dans le cadre des travaux du Grand Paris**

Le motif de la fermeture du lieu de prière ne serait pas lié à son activité salafiste mais pour la construction d'une gare du Grand Paris Express.

Contrairement à ce qui avait été annoncé plus tôt ce mardi 24 mai, la mosquée Al Imane du Bourget (Seine-Saint-Denis), sous surveillance pour ses accointances avec la mouvance salafiste, n'a pas été fermée pour ce motif, mais sur décision de justice afin de construire une gare du Grand Paris Express, a constaté un journaliste de l'Agence France-Presse. *« L'expulsion est en cours depuis 7 heures. Il n'y avait qu'une personne à l'intérieur, on est en assistance d'un huissier qui exécute une décision de justice », a indiqué à l'Agence France-Presse une source policière, invoquant dans un premier temps « des injonctions de mise aux normes qui sont restées sans effet ».*

Dans un communiqué, la préfecture de Seine-Saint-Denis a ensuite expliqué que cette expulsion de « l'association culturelle des musulmans des deux rives » avait été décidée par la justice en vue de la construction d'une gare du Grand Paris Express. » L'association avait introduit une demande de délai d'occupation qui a

été rejetée par le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Bobigny le 10 mai 2016 » dans le cadre de cette procédure entamée en juillet 2014, a indiqué la préfecture. Le préfet avait reçu à deux reprises ses représentants au mois de février et mars pour les inciter à trouver rapidement un nouveau local. « On va trouver une solution, tout va s'arranger », a déclaré un responsable sur place, refusant de faire plus de commentaires, alors que des déménageurs remplissaient plusieurs camions de mobiliers, tapis de prière et livres, sous l'oeil d'une quinzaine de policiers.

Une fermeture souhaitée par le maire depuis de nombreuses années

La mosquée Al Imane, qui abrite aussi une école, est installée depuis 2010 dans un bâtiment industriel en tôle, à deux pas de la gare RER de cette banlieue du nord de Paris. Fréquentée en majorité par des fidèles de la commune voisine de Drancy et de tout le département, elle peut réunir jusqu'à 1 500 personnes à l'occasion de la prière du vendredi. Vincent Capo-Canellas, le maire UDI du Bourget, tentait sans succès d'en obtenir sa fermeture et avait pris dès 2010 un arrêté en ce sens, considérant que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour accueillir du public.

Parmi les intervenants réguliers de la mosquée figurait jusqu'à récemment le prédicateur réputé salafiste Nader Abou Anas, dont les vidéos sur internet sont très populaires et qui avait suscité la controverse pour des propos sexistes. Sur la page d'accueil du site internet de l'association cultuelle, les responsables de la mosquée indiquent qu'ils « tiennent à exprimer leur condamnation la plus ferme contre l'attentat diabolique perpétré sur Paris et sa région », dans un billet non daté.

Source : http://www.lepoint.fr/justice/la-mosquee-du-bourget-reputee-salafiste-en-passe-d-etre-fermee-24-05-2016-2041613_2386.php